

28 AVRIL 2011. - Arrêté royal établissant le montant et les modalités de paiement des redevances à percevoir, en matière de réception des véhicules à moteur

2023

I. Demande (¹) de réception de véhicules	EUR	Montant
a) réception par type (toutes les catégories)	665 €	901 €
b) réception type en petites séries		
1° catégories O1, O2, R1, R2, S1	235 €	319 €
2° catégories M2, M3, N2, N3	475 €	644 €
3° catégories non visées aux points 1° et 2°	345 €	468 €
c) réception individuelle		
1° catégories O1, O2, R1, R2, S1	120 €	163 €
2° catégories M2, M3, N2, N3	235 €	319 €
3° catégories L	475 €	644 €
4° catégories non visées aux points 1° à 3°	170 €	230 €
II. Demande (¹) de procès-verbal de dénomination (PVD)		
1° véhicule motorisé	235 €	319 €
2° véhicule tracté	195 €	264 €
III. Demande (¹) du constructeur de dérogation à un (PVA) national (²) pour un véhicule donné		
1° véhicule motorisé (toutes les catégories)	235 €	319 €
2° véhicule tracté (toutes les catégories)	170 €	230 €
IV. Demande (¹) d'exemption (³)		
1° introduites par des personnes invalides en vue de l'admission à la circulation des véhicules aménagés en fonction de leur invalidité pour leur usage personnel	- €	- €
2° introduites par des personnes autres que celles visées au point 1°	65 €	88 €
V. Demande (¹) de réception de systèmes, composants et entités techniques d'un véhicule		
	65 €	88 €
VI. Demande d'attestation de validation (vérification, établissement de l'attestation, archivage)		
	65 €	88 €
VII. Essais		
1° essais (tarif horaire (⁴) d'un agent)	90 €	122 €
2° rapport d'essais	120 €	163 €
3° catégories L : frais d'essai effectués par un organisme chargé du contrôle des véhicules en circulation	317 €	430 €
VIII. Certification d'un processus réalisé par le constructeur :		
1° demande (¹) d'évaluation initiale	280 €	380 €
2° demande (¹) de conformité de la production (COP : conformity of production)	280 €	380 €
IX. Annexes, extensions et révisions :		
a) annexe à une réception existante, à un PVA national ou à un titre isolé EVA		
1° catégories O1, O2, R1, R2, S1	120 €	163 €
2° catégories M2, M3, N2, N3	235 €	319 €
3° catégories L	475 €	644 €
4° catégories non visées aux points 1° à 3°	170 €	230 €
b) Révision ou extension dossiers e6 ou E6	65 €	88 €
c) Modification de la portée de l'évaluation initiale ou du COP	120 €	163 €
X. Délivrance de documents en dehors du cadre des procédures visées aux points I à IX (par exemple : attestation, duplicata, etc.)		
	65 €	88 €